

**RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE  
2023**

## SOMMAIRE

I.	RETROSPECTIVE 2013 – 2022 .....	6
I.1.	Focus sur les principales recettes de fonctionnement .....	7
I. 1.1.	Produits des services.....	7
I. 1.2.	Autres produits de gestion courante.....	7
I. 1.3.	Contributions .....	8
I. 1.4.	Autres recettes.....	9
I.2.	Focus sur les principales dépenses de fonctionnement .....	9
I. 2.1.	Charges à caractère général .....	10
I. 2.2.	Charges de personnel.....	10
I. 2.3.	Charges financières.....	11
I.3.	Investissement .....	11
I.4.	Résultat prévisionnel .....	12
II.	ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023 .....	13
II.1.	SECTION DE FONCTIONNEMENT .....	13
II.1.1.	Prévisions des recettes de fonctionnement 2023.....	13
II.1.2.	Prévisions des dépenses de Fonctionnement pour 2023 .....	14
II.2.	SECTION D'INVESTISSEMENT .....	15
II.2.1.	Prévisions des recettes d'investissement pour 2023.....	15
II.2.2.	Prévisions des dépenses d'investissement pour 2023 .....	16
III.	STRUCTURE DE LA DETTE ET RATIOS FINANCIERS .....	17
III.1.	Les partenaires financiers .....	17
III.2.	L'encours de la dette et profil d'extinction.....	18
III.3.	Les ratios financiers.....	18

## **RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE**

### **CADRE JURIDIQUE**

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) s'impose selon l'article L.2312-1 du CGCT aux communes de 3 500 habitants et plus, ainsi qu'aux établissements publics de coopération intercommunale (E.P.C.I) et syndicats mixtes comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Chaque année, dans les deux mois qui précède l'adoption du budget primitif, le comité syndical débat sur les orientations budgétaires du SMO Biopole sur la base d'un rapport présenté par le Président (ROB).

Le but est de susciter une discussion sur la stratégie financière et budgétaire dans le cadre de la préparation du Budget primitif 2023.

Le contenu du DOB sous forme d'un rapport répond aux points suivants :

- les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement.
- Des informations relatives à la structure et la gestion de la dette.
- L'évolution prévisionnelle du niveau d'épargne brute, d'épargne nette et de l'endettement.

Par son vote, le Comité Syndical prend acte de la tenue du débat et de l'existence du rapport sur la base duquel se tient le DOB.

## **CADRE GÉNÉRAL**

### **SYNDICAT MIXTE OUVERT BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE**

Le Syndicat Mixte Biopole Clermont Limagne est un syndicat ouvert regroupant la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcan, Clermont Auvergne Métropole et la Chambre de commerce et d'industrie du Puy de Dôme.

Son objectif est de garantir aux entreprises un accueil et un hébergement de qualité au sein de ces trois sites.

Au-delà de sa vocation qui consiste à mettre à disposition des entreprises, des espaces de travail (laboratoires, animalerie etc...) adaptés à leurs activités. Le Syndicat assure un accompagnement technique et anime un réseau permettant de dynamiser les échanges dans le domaine des sciences de vie sur le territoire.

### **CONTEXTE GÉNÉRAL**

Sachant que les exercices 2020 et 2021, pour l'ensemble des établissements publics, ont été impactés par la crise liée à l'épidémie du COVID19, l'exercice 2022 a été lui aussi touché par les conséquences d'un autre événement inattendu, la guerre en Ukraine.

Cet événement a des répercussions économiques politiques et sociales à l'échelle mondiale.

Le SMO Biopole a géré les conséquences de la pandémie COVID 19, à travers un plan de soutien et d'accompagnement au profit des entreprises qui occupent ses bâtiments, grâce à la décision de ses élus de valider ce plan de soutien ainsi qu'à travers la mobilisation de ses équipes.

L'épidémie a donc pesé sur certaines dépenses et recettes de fonctionnement. Concernant les recettes, le SMO a exonéré toutes les entreprises de deux mois de charges.

Concernant les dépenses, des charges nouvelles propre à l'organisation, l'achat de produits d'hygiène ou de désinfection, les masques et autres ont été pris en compte.

L'exercice 2022 est traversé par la pénurie de certaines matières et la reprise de l'inflation. Cette dernière progresse à des niveaux inattendus, au-delà des 5% voire 10% dans certains pays européens et elle est très importante au niveau de l'énergie.

Pour 2023, la projection au niveau national est incertaine. La banque de France prévoit une inflation d'ensemble à 4,7%.

L'évolution de la guerre russe en Ukraine impacte les quantités et les prix d'approvisionnement en gaz.

Cependant, les variations du prix de l'énergie (poste de dépenses de fonctionnement important) constituent une problématique d'une ampleur majeure sur le budget de l'ensemble des acteurs économiques dont les collectivités territoriales.

### **Synthèse des orientations budgétaires du SMO Biopole pour 2023**

*Les principales orientations budgétaires du SMO Biopole Clermont Limagne pour 2023 :*

- *Poursuivre un programme dynamique pour assurer la performance énergétique permettant de baisser les factures des fluides et d'anticiper les futures obligations d'efficacité énergétiques en ce qui concerne le parc bâti ;*
- *La réalisation des divers travaux, installations et aménagement dans les bâtiments des différents sites. L'objectif est de maintenir le parc immobilier en bon état, permettant aux pépinières et bâtiments d'accueil de garder leurs attractivités respectives ;*
- *Le renouvellement du marché : marché de nettoyage ;*
- *Le développement des interactions du réseau d'entreprises du SMO Biopole avec celles de l'ensemble du territoire afin de créer une synergie entre les différents acteurs opérant dans le domaine des sciences du vivant (Evénementiels, rencontre etc..) ;*
- *Maintenir le soutien et l'accompagnement des sociétés présentes sur nos différents sites que ce soit du point de vue technique ou organisationnel.*

## SITUATION ET ORIENTATIONS BUDGETAIRES

### I. RETROSPECTIVE 2013 – 2022

L'année 2022 s'inscrit dans la continuité des exercices précédents. Le SMO Biopole a poursuivi sa forte implication dans le développement de son territoire.

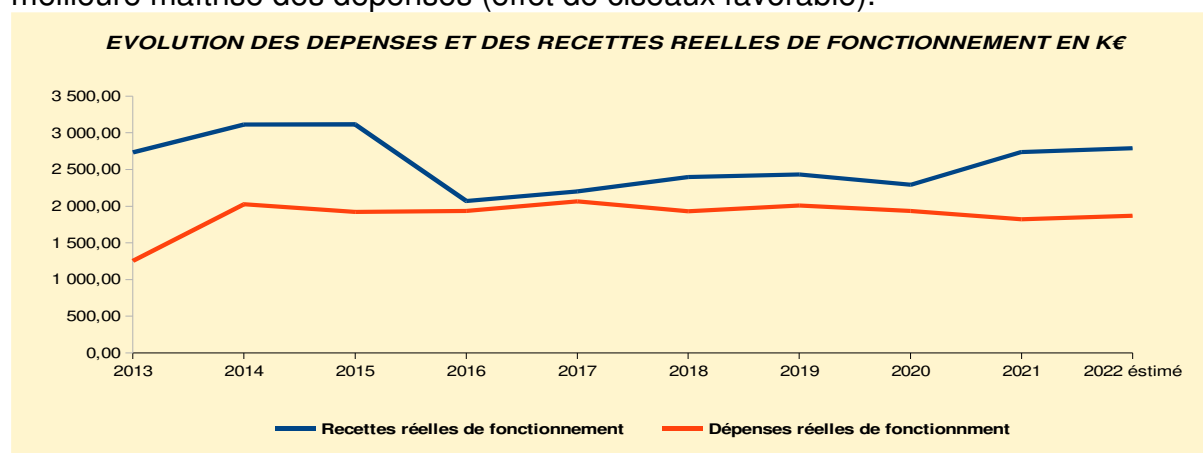
L'année est marquée aussi par l'achèvement de la dernière phase de l'étude concernant la stratégie de développement des sciences de la vie menée par les cabinets Technopolis et Attitude Urbaine. Le rendu de l'étude propose des pistes de développement axés sur le végétal permettant de se projeter vers un futur à 10 voire 15 ans, associant des territoires complémentaires à ce développement. Renforçant, par la même, notre positionnement à l'échelle nationale.

Si l'on compare les réalisations de l'année 2022(*estimé*) à celui de l'année 2021, on constate les évolutions suivantes :

- ❖ Les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté d'environ 2,5% par rapport à l'année 2021.
- ❖ Les recettes réelles de fonctionnement ont connu une augmentation d'environ 1,9% par rapport à 2021. Il faut noter qu'en 2022, le SMO Biopole a émis un titre d'encaissement des reprises sur provisions à l'encontre de Roowin (3,6% des recettes totales).

#### **L'évolution globale des dépenses et des recettes de fonctionnement** **2013 – 2022**

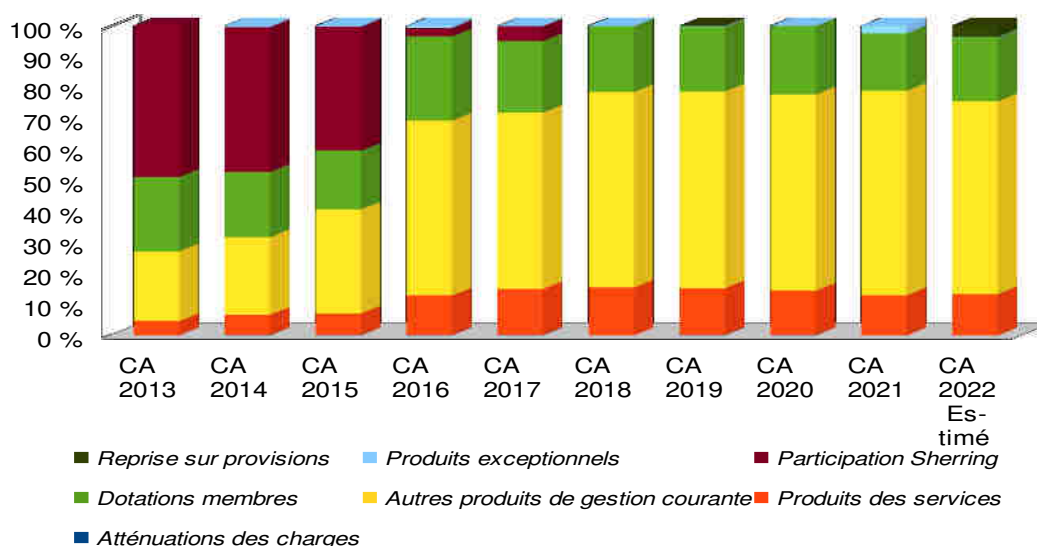
Malgré la baisse des recettes en 2016 impactées par la fin de la contribution de Sherring Plough, le SMO a su remédier à cette situation grâce à son attractivité. Nous constatons donc une évolution des produits, plus précisément des loyers, à partir de 2017 par rapport aux charges presque en constante stabilité suite à une meilleure maîtrise des dépenses (effet de ciseaux favorable).



## I.1. Focus sur les principales recettes de fonctionnement

LES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT EN k€										
	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022 Estimé
Atténuations des charges	0	1	1	1	2	0	2	1	0	0
Produits des services	124	203	218	264	326	369	368	328	353	371
Autres produits de gestion courante	616	782	1 047	1 172	1 254	1 514	1 548	1 454	1 813	1 742
Dotations membres	658	658	593	563	507	507	507	507	507	571
Participation Sherring	1 335	1 455	1 248	58	105	0	0	0	0	0
Produits exceptionnels	0	13	9	13	3	5	5	1	66	5
Reprise sur provisions	0	0	0	0	0	0	4	0	0	104
<b>Total Recettes</b>	<b>2 733</b>	<b>3 112</b>	<b>3 114</b>	<b>2 072</b>	<b>2 196</b>	<b>2 395</b>	<b>2 433</b>	<b>2 290</b>	<b>2 739</b>	<b>2 793</b>

### STRUCTURE DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT



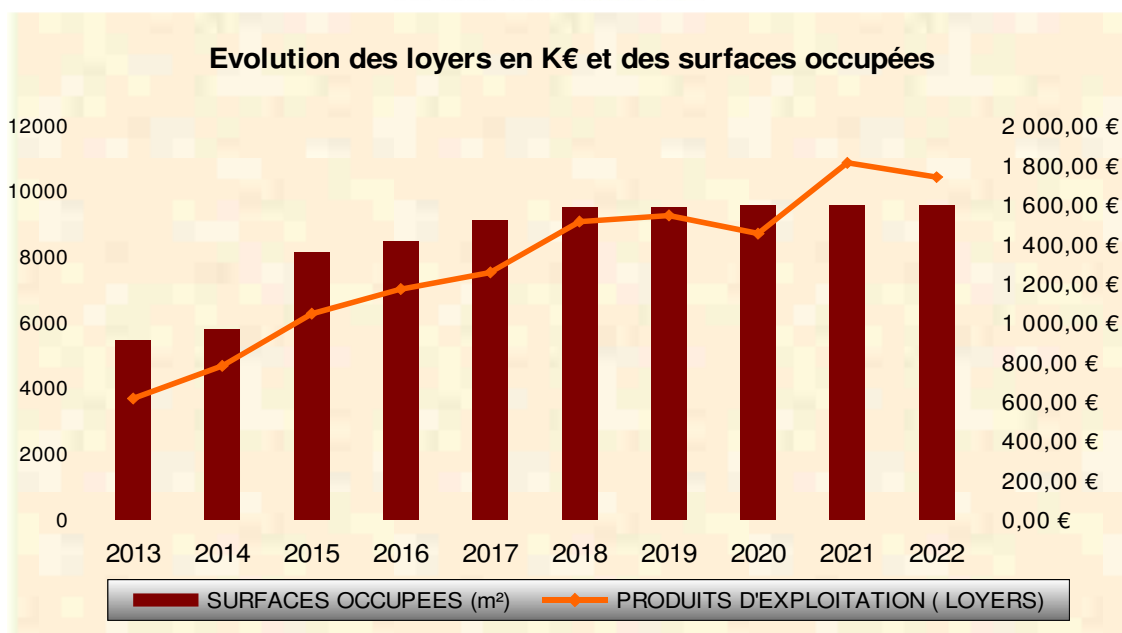
### I. 1.1. Produits des services

Il s'agit de la refacturation des charges locatives aux entreprises. Ces produits ont connu une légère progression en 2022 par rapport à 2021.

### I. 1.2. Autres produits de gestion courante

Depuis l'année 2013, le dynamisme des encaissements des recettes se confirme autour de la progression des surfaces occupées. En général, il s'agit d'une tendance à la hausse des produits des loyers (voir le tableau ci-après).

L'année 2020 a connu une baisse de ce chapitre suite au report de deux mois de loyers de tous les locataires sur l'année 2021. Ce qui explique la nette augmentation en 2021 alors que les surfaces occupées sont restées en général plus au moins stables (voir les histogrammes de graphique ci-après).

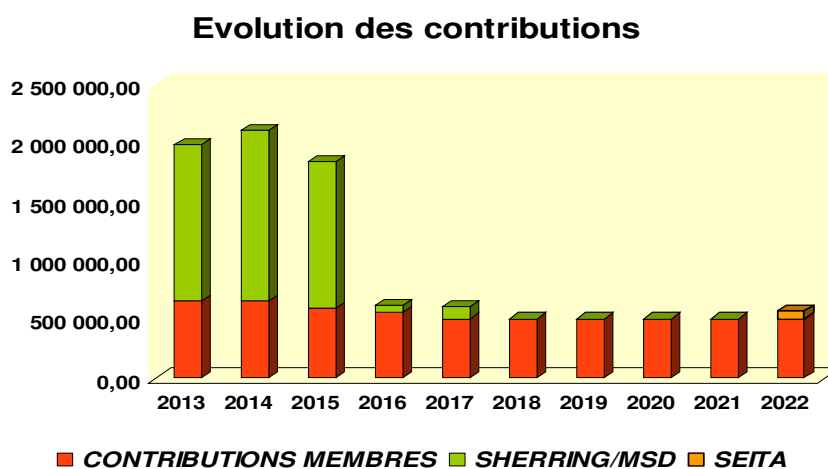


### I. 1.3. Contributions

Les contributions se composent des participations des membres du SMO Biopole à savoir Clermont Auvergne Métropole, Riom Limagne et Volcans et la chambre de commerce et d'industrie de Puy de dôme.

Une contribution a été versée en 2022 dans le cadre de la revitalisation de la société SEITA afin de financer une partie des dépenses de l'étude relative à la stratégie de développement des sciences de la vie.

NA : les trois premières années qui ont suivi la création du SMO Biopole ont connu aussi la participation exceptionnelle de Sherring Plough.





## I. 1.4. Autres recettes

Elles sont constituées :

- Des **recettes exceptionnelles** : en 2022, une indemnité d'assurance, à la suite d'un sinistre causé par la grêle, a été encaissée en plus des remboursements sur retour des chèques déjeuners et le rachat des matières valorisables et ferrailles.
- **Des reprises sur provisions** : des reprises à l'encontre de la société Roowin, de Flowgène et d'Innopain.

Pour conclure, les recettes de fonctionnement réelles en 2022 s'élèvent à 2 793 K€ (CA estimé).

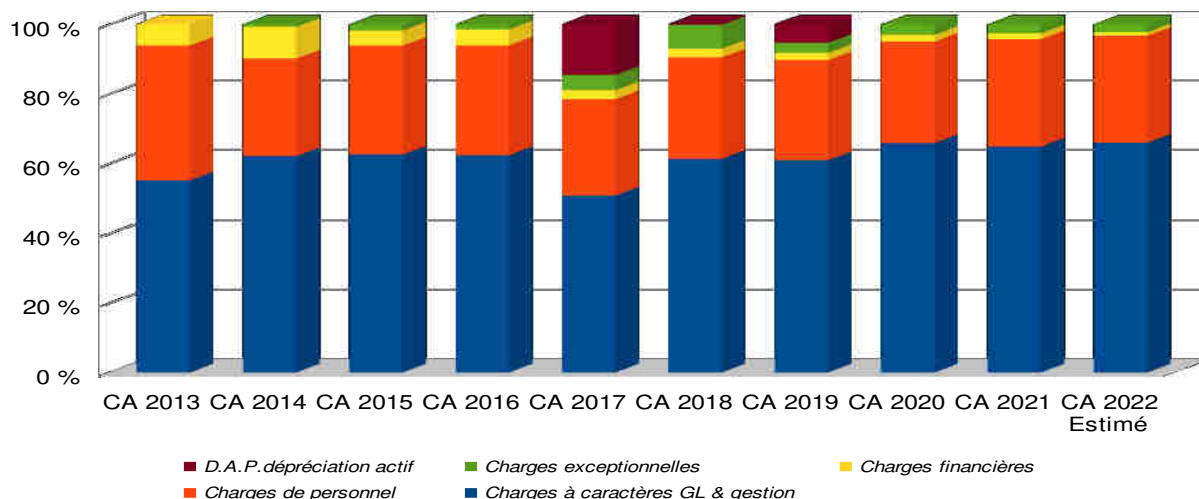
## I.2. Focus sur les principales dépenses de fonctionnement

Sur 2022, Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 2,5% (hors factures non parvenues des fluides du mois de décembre).

En effet, l'inflation impactera les charges de 2022 et plus encore celles de 2023.

LES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT EN k€										
	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022 Estimé
Charges à caractères GL & gestion	691	1 259	1 202	1 206	1 050	1 185	1 225	1 275	1 181	1 210
Charges de personnel	485	568	602	611	573	563	577	566	562	593
Charges financières	76	186	83	89	53	48	43	37	32	21
Charges exceptionnelles	-	14	35	28	91	133	58	58	46	43
D.A.P.dépréciation actif	-	-	-	-	300	3	107	0	0	0
<b>Total Dépenses</b>	<b>1 252</b>	<b>2 027</b>	<b>1 922</b>	<b>1 934</b>	<b>2 068</b>	<b>1 932</b>	<b>2 009</b>	<b>1 936</b>	<b>1 821</b>	<b>1 867</b>

### STRUCTURE DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

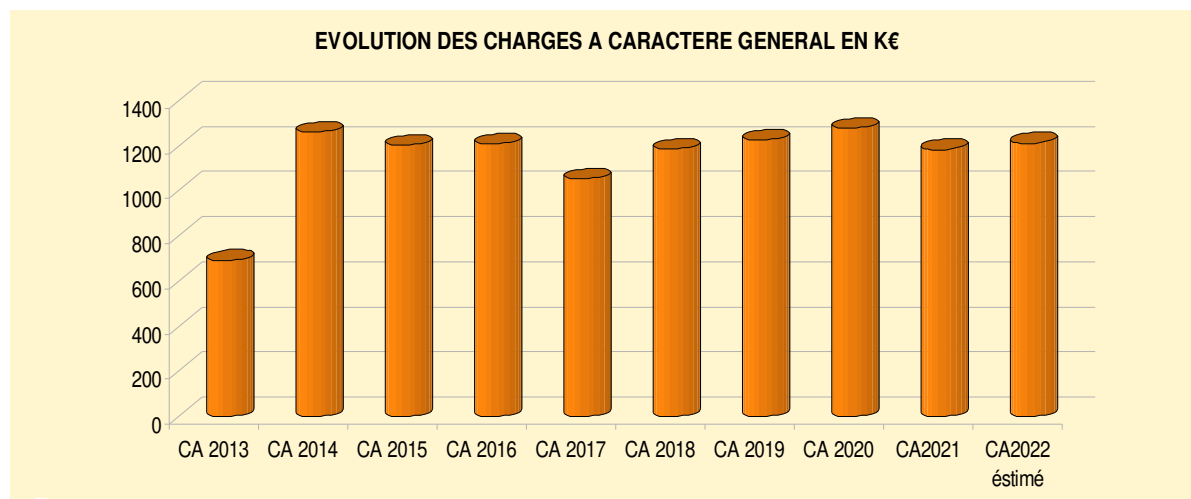


## I. 2.1. Charges à caractère général

Ce chapitre regroupe les coûts de fonctionnement des services et des équipements. Sont principalement composées des fluides, des frais de prestations de maintenance des installations, ainsi que leurs réparations.

Nous constatons que celui-ci enregistre un montant de 1 209 K€ en 2022, soit une légère hausse 2,5% par rapport à l'année 2021.

Le SMO Biopole est affectée par les hausses de prix actuelles, il bénéficie néanmoins de marchés antérieurs passés avec l'UGAP. Toutefois, au 1<sup>er</sup> janvier 2023, prendront effet de nouvelles grilles tarifaires qui vont peser sur le Budget.

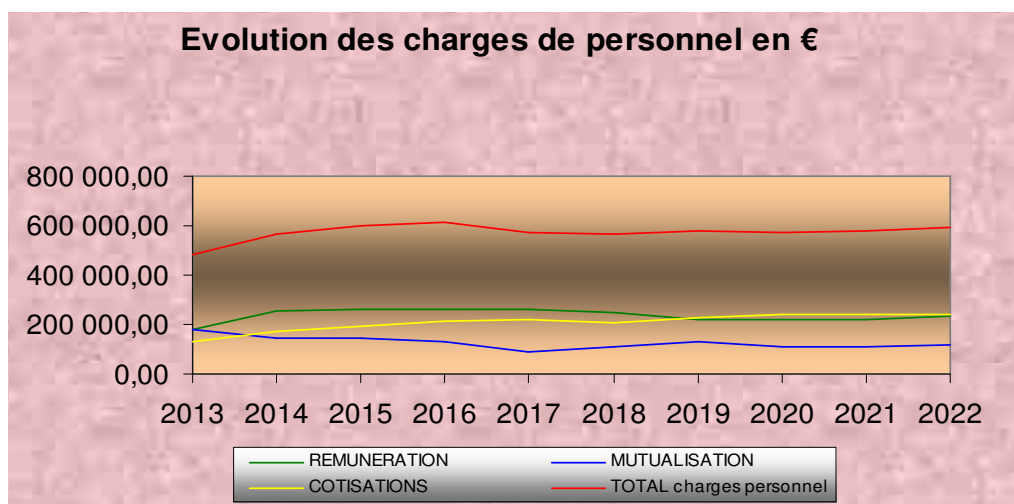


## I. 2.2. Charges de personnel

L'effectif du SMO Biopole Clermont Limagne au 31 décembre 2022 est de huit agents dont un poste vacant (Personne en congé sans rémunération pour convenance personnelle) et une nouvelle recrue depuis le mois de juillet (remplacement de l'agent mise à dispo par RLV pour cause de départ à la retraite).

On constate une augmentation des charges totales de personnel d'environ 5%. Cette variation s'explique principalement par la rémunération directe de la nouvelle recrue (alors que le remboursement de l'agent mise à disposition Par RLV, s'effectue au début de l'exercice n+1 (2023)).

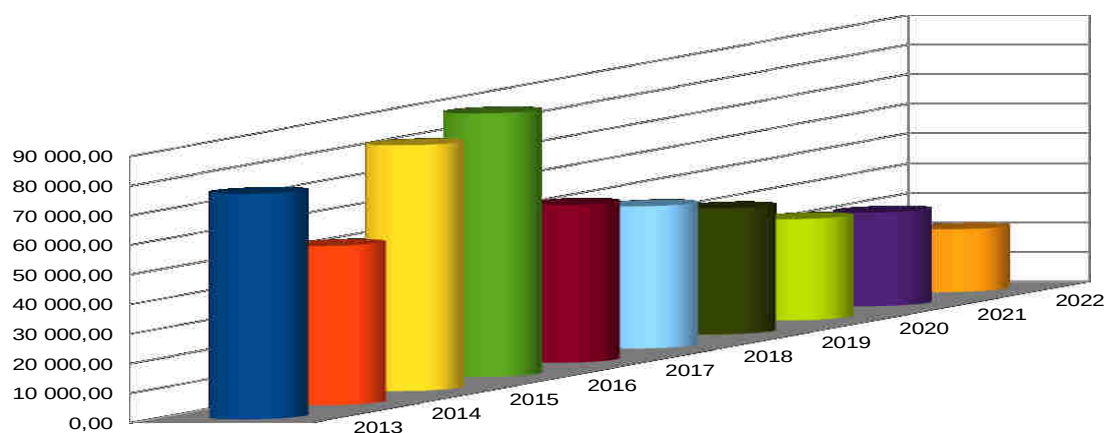
L'augmentation du point d'indice de rémunération et la mutualisation avec la CAM suite au renouvellement de deux marchés ont impacté également les charges de personnel.



### I. 2.3. Charges financières

Les intérêts de la dette diminuent d'une année sur l'autre. Depuis sa création, le SMO Biopole n'a pas sollicité de nouveaux emprunts. Il s'agit surtout des emprunts transférés par ses membres lors de la mise à disposition des Bâtiments.

#### EVOLUTION DES CHARGES FINANCIERES



### I.2.4. Provision pour dépréciation des actifs circulants

Le montant total des Dotations aux provisions pour dépréciations des actifs circulants à la fin de 2022 est de 304 K€ (à l'encontre de : Roowin).

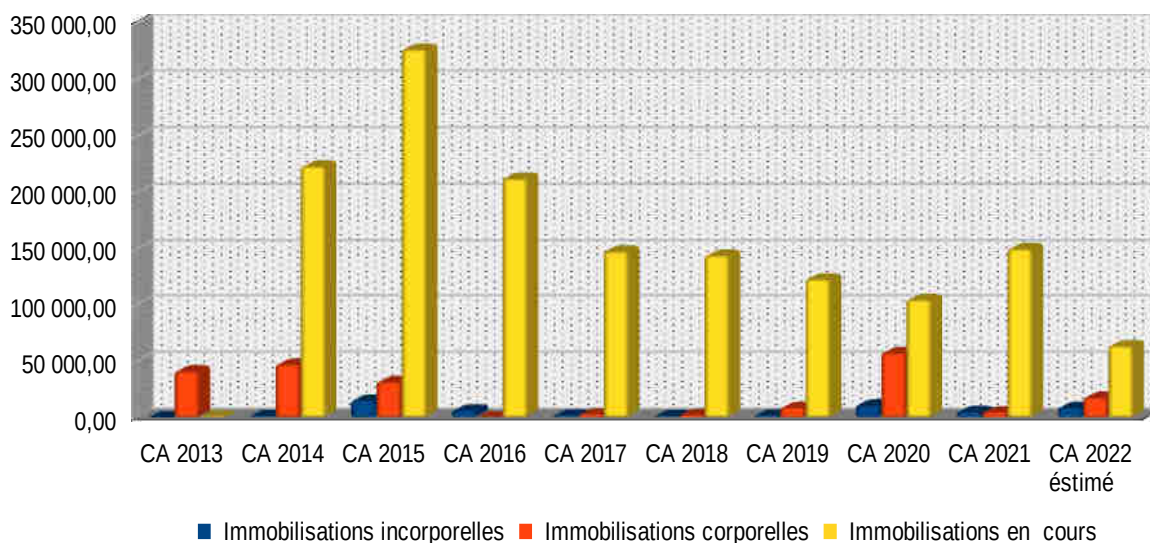
### I.3. Investissement

Afin de remédier au vieillissement des bâtiments et des équipements, le SMO Biopole continue sa politique de réalisation de travaux d'amélioration de différentes installations et de renouvellement en cas de besoin de matériels.

Pour l'année 2022, les dépenses réelles d'investissement ont connu une baisse de 43% par rapport 2021. Cette baisse s'explique par une dépense d'investissement liée au remplacement d'un poste de haute tension endommagé sur le site de Riom.

En ce qui concerne les recettes d'investissement, leur structure est formée essentiellement de l'autofinancement et des cautions.

### Evolution des dépenses des immobilisations en Euros



#### I.4. Résultat prévisionnel

Avant la clôture de l'exercice, la section de fonctionnement du budget primitif 2022 fait apparaître un résultat cumulé excédentaire provisoire de **3 214 615,82 €**. Il est constitué du résultat excédentaire provisoire de l'exercice 2022 (754 199,77 €) cumulé au résultat excédentaire reporté de l'exercice précédent (2 460 416,05 €).

La section d'investissement fait apparaître un résultat cumulé excédentaire provisoire sur 2022 à hauteur de **1 151 186,02 €**. Il est constitué du résultat déficitaire estimé de l'exercice 2022 (35 414,99 €) cumulé au résultat excédentaire reporté de l'exercice précédent (1 186 601,01 €).

Les restes à réaliser en dépenses d'investissement avant la clôture d'exercice 2022 s'élèvent à **22 197,50 €**.

La reprise des résultats définitifs ainsi que des reports se fera par anticipation lors du vote du budget 2023.

## II. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

Le projet du budget 2023 repose sur un équilibre à la fois de la section de fonctionnement et celle d'investissement (y compris l'excédent reporté et le virement d'équilibre entre section). Il a été élaboré sur une estimation prudente des recettes et sur une évaluation sincère des dépenses afin d'assurer l'activité normale du SMO Biopole.

- ❖ En fonctionnement, à **6 052 K€** contre 4 964 K € au BP 2022 ;
- ❖ En investissement, à **4 634 K €** contre 3 499 K € au BP 2022 ;
- ❖ Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement serait de 3 992 K € contre 2 199 K € au BP 2022.

### II.1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### II.1.1. Prévisions des recettes de fonctionnement 2023

Les prévisions de recettes réelles de fonctionnement du SMO Biopole pour 2023 s'élèvent à 2 707 207 €. Elles progressent grâce à la perception de nouvelles recettes liées aux loyers, selon le taux d'occupation des sites et les produits des services (refacturation des charges).

Les recettes prévisionnelles sont constituées comme suit :

##### Les principales recettes :

- **Produits des services (Chap.70) : 407 000 €** contre 406 936 € BP 2022

Il s'agit de la refacturation des charges et provisions locatives retenus en référence au réalisé de 2022.

- **Autres Produits de gestion courante (Chap.75) : 1 785 100 €** contre 1 550 100 € BP 2022

Sont inscrits sur ce chapitre les revenus des locaux et la location des salles...).Le chapitre a été sous estimé en 2022 (anticipation de la résiliation des baux de Carbios au cours de l'année 2022).

Le prévisionnel de 2023 a été réajusté en prenant en compte le taux d'occupation actuel.

- **Contributions reçues des membres et subventions (Chap.74)**

Dans l'objectif de financer ses dépenses (l'investissement dans la transition énergétiques et l'approvisionnement énergétique) et de concrétiser ses projets d'avenir, il est proposé :

- de maintenir les contributions des membres au même niveau qu'en 2022 et selon une répartition identique **506 670 €** :

- ✓ Riom Limagne et Volcans : 45 %
- ✓ Clermont Auvergne Métropole : 45 %
- ✓ Chambre de Commerce et d'industrie Territoriale du Puy-de-Dôme : 10 %.

➤ **Produits exceptionnel et atténuations des charges : 8 500 € contre 6 500 € en 2022**

Diverses recettes exceptionnelles et indemnités journalières pour maladie des salariés.

## II.1.2. Prévisions des dépenses de Fonctionnement pour 2023

Les prévisions de charges pour 2023 sont essentiellement réparties entre les charges à caractère général, les frais de personnel, les charges financières qui permettent au SMO Biopole de fonctionner et d'assurer ses missions.

Il est à rappeler que le SMO Biopole Clermont Limagne continue son effort au niveau de la gestion de ses dépenses courantes.

Au total, les prévisions de dépenses réelles de fonctionnement 2023 sont évaluées à **2 587 676 €** contre 2 507 650 € BP 2022.

➤ **Charges à caractère général (Chap. 011) : 1 862 250 € contre 1 774 650 € BP 2022**

Le SMO Biopole a anticipé une hausse au niveau de ce chapitre pour couvrir les augmentations des factures de l'énergie et de prestations de services ainsi que celles des entretiens et réparation des bâtiments.

Les charges à caractère général, constituées de dépenses relatives au :

- Coût de l'énergie : augmentation des prix des carburants, du gaz et de l'électricité ;
- Nombre de contrats de maintenance des bâtiments et des installations techniques ;
- Nombre de contrats de prestations des services ;
- Primes d'assurance...

Comme chaque année, le SMO Biopole poursuit notamment sa stratégie de communication et de développement :

- Possibilité de participation à des salons à venir (salon BIO aux Etats-Unis, Bioeurope etc...) ;
- L'organisation des événements inter entreprises au sein de réseau du SMO Biopole ;



➤ **Charges de personnel (Chap.012) : 636 286 contre 638 700 € BP 2022**

Les prévisions des dépenses du personnel pour 2023 restent plus au mois stable. Le SMO procédera à l'ouverture d'un poste nécessaire pour le transfert de l'agent en charge des missions administratives et financières mis à disposition par la CAM. Cela n'impactera pas le budget de fait que son cout a été refacturé chaque année dans le cadre de la convention de la mutualisation.

Le SMO Biopole continue à maintenir son recours aux services supports dans le cadre de la mutualisation avec Clermont Auvergne Métropole et Riom Limagne et Volcans.

➤ **Autres charges de gestion courante (Chap.65) : 8 000 € contre 7 500 € BP 2022**

Sont inscrits notamment sur ce chapitre :

- Créances admise en non valeur
- Frais de mission du président
- Autres dépenses diverses de gestion

➤ **Charges financières (Chap.66) : 20 490 € contre 26 150 € BP 2022**

Les charges financières continuent à baisser. Le SMO Biopole n'a pas réalisé d'emprunt depuis sa création.

Il s'agit des intérêts des emprunts transférés par les membres du SMO Biopole lors de la création du syndicat (voit titre III ci-après)

➤ **Charges exceptionnelles (Chap.67) : 60 650 € contre 60 650 € BP 2022**

Figurent sur ce chapitre des crédits pour les titres annulés émis sur l'année précédente.

## II.2. SECTION D'INVESTISSEMENT

Le programme d'investissement du SMO Biopole permettra de financer des opérations de renouvellement des installations dans différents bâtiments, mais aussi l'entretien et la réhabilitation des bâtiments.

Elles concernent aussi les dépenses prévues dans le marché d'exploitation technique.

### II.2.1. Prévisions des recettes d'investissement pour 2023

Les investissements proposés en 2023 pourraient être financés comme suit :

- Des dotations aux amortissements à hauteur de **298 900 €** contre 367 040 € BP 2022 ;
- Des Cautions locatives 18 000 € ;

Le total des recettes d'investissement s'établirait à 316 900 €

Quant au virement entre sections :

- De la section de fonctionnement pour une prévision de 3 166 209,82 € contre 2 199 810 € BP 2022.

## II.2.2. Prévisions des dépenses d'investissement pour 2023

Les dépenses d'investissement pourraient ainsi s'établir en 2022 à **355 000 €** contre 286 600 € BP 2022 hors mouvements d'ordre et hors remboursement d'emprunts et des cautions.

Les dépenses directes d'investissement de l'exercice 2023 se composent principalement de :

- **Site de Riom** :
  - ◆ Remplacements divers :
    - Cellules porte ascenseur par nouveau système multiple ;
    - Détecteurs ATEX obsolètes zone Solvants ;
    - Extincteurs de plus de 10 ans ;
    - Extinction local serveur bâtiment Montcineyre ;
    - Climatiseur utilisant du gaz R22 ;
    - Pompe réseau eau glacée circuit primaire Chambon ;
    - Pompe secondaire batterie CTA 841 bâtiment Chambon ;
    - Pompe secondaire du chauffage (radiateurs) ;
    - Pompe à vide de secours bâtiment Tazenat ;
    - Régulation CTA 825 ;
    - Climatisation locaux solvants ;
    - Sécheur d'air local 1084 ;
    - Matériel informatique divers ;
    - Tambour rotatif Montcineyre ;
    - Manomètres de pression Kimo par magnehelic animaleries ;
    - Variateur CTA 1030 soufflage.
  - ◆ Gros œuvres maçonnerie et travaux divers :
    - Agrandissement du point de stockage des déchets souillés ;
    - Réfection étanchéité toiture bâtiment Servières ;
    - locaux techniques TGBT ;
    - Travaux d'isolement thermique bâtiment Chambon ;
    - Sécurisation en toiture : échelle saut de loup, point d'ancrage ;
    - Réaménagement poste de garde.
  - ◆ Installation des compteurs d'eau divisionnaires et de comptage énergie sur différents équipements ;
  - ◆ Mise en place variateur sur moteur extracteur Sorbonnes Tazenat ;



- ◆ Dépose Centrale incendie CS1110 plus raccordement sur FC2020 ;
- ◆ Renouvellement de blocs de secours ;
- ◆ Renouvellement licence Autocad en numérique ;
- ◆ Evolution Autocom en numérique.

▪ **Sites Saint- Beuzire & Brezet:**

- ◆ Echelles crinoline sur les bâtiments pour accéder aux toitures ;
- ◆ Sécurisation des toitures terrasse avec des gardes corps en aluminium ;
- ◆ Rénovation devant bâtiment de la CCI ;
- ◆ Remplacement Ballons chauds de laboratoire A et galerie technique ;
- ◆ Changement centrale anti intrusion bâtiment B ;
- ◆ Remplacement interphone fermex bat B en cas de panne ;
- ◆ Remplacement radiateurs électriques des bureaux et certains labos ;
- ◆ Remplacement Centrale traitement d'Air (CTA) Double Flux ;
- ◆ SPLIT R22 à changer en cas de panne.

### III. STRUCTURE DE LA DETTE ET RATIOS FINANCIERS

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, l'encours de la dette du budget primitif du SMO Biopole Clermont Limagne s'établit à **536 K€** contre **678 k€** au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

#### III.1. Les partenaires financiers

- Caisse des Dépôts et Consignations : **27%**
- Caisse d'Epargne : **73%**

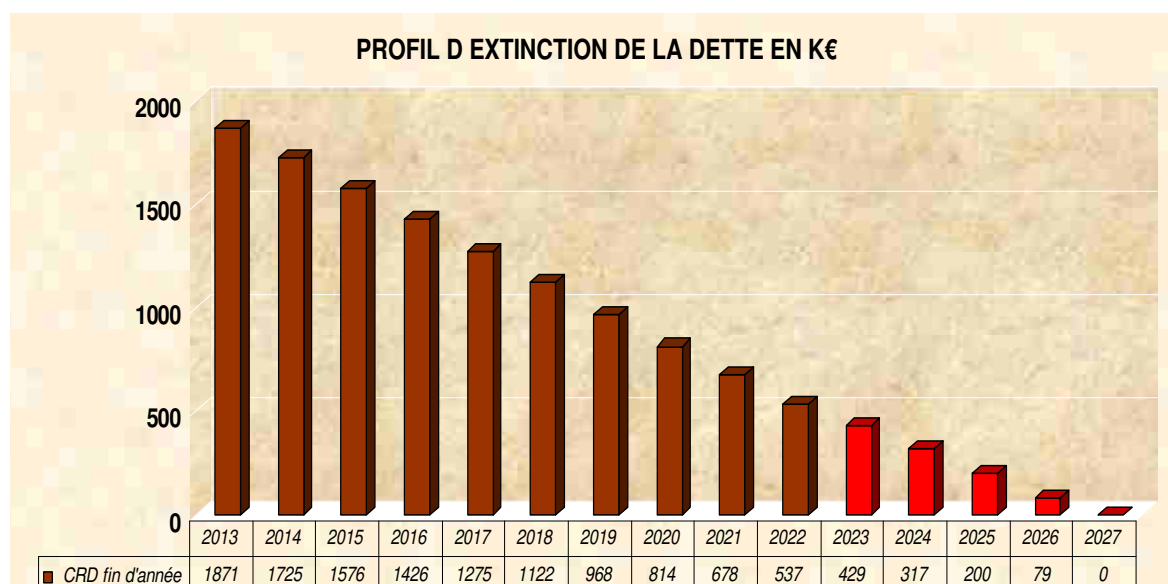


### III.2. L'encours de la dette et profil d'extinction

- La composition de l'encours de la dette

COMPOSITION DE L'ENCOURS DE LA DETTE EN EUROS	
TAUX	Capital restant dû Au 01/01/2023
Taux fixe 4,5% (CDC)	143 127,13
Taux fixe 4,2 % (CE)	393 394,77
<b>Encours de la dette au 01/01/2023</b>	<b>536 521,90</b>

- ✓ Le taux moyen (rapport entre le montant des frais financiers des différents emprunts et l'encours total de la dette) tangente les 4,3 %.
  - ✓ L'annuité estimée pour 2023 s'élève à 129 K€ (capital : 107 K€, intérêt : 22 K€).
- Le profil d'extinction de la dette fait apparaître une durée résiduelle de 3 ans et cinq mois, ainsi qu'un remboursement de la dette depuis son origine à hauteur de 1 335 K€.



### III.3. Les ratios financiers

Suivant les tableaux ci-après, le taux d'épargne brute serait en 2023 à 4.42 % (contre 12% en 2022) et la capacité de désendettement correspond à 3,6 années au budget primitif de 2023, (contre 1,9 année au budget primitif 2022). Effectivement, ces taux sont impactés par l'anticipation de la hausse des prix des fluides et donc l'augmentation des dépenses réelles.

Pour conclure, l'encours de la dette du SMO Biopole est sécurisé par une situation financière saine.

## EPARGNES

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	BP 2022	BP 2023
Dépenses. de fonctionnement (hors intérêt)	1 845 317	2 014 684	1 883 622	1 966 417	1 898 518	1 789 228	2 052 800	2 567 186
Intérêts de la dette	88 970	53 283	48 033	42 581	37 031	31 579	26 150	20 490
Rembt en capital	150 003	151 295	152 736	154 334	153 935	135 630	142 400	130 900
Recettes. de fonctionnement	2 071 874	2 199 071	2 395 438	2 433 327	2 290 355	2 739 112	2 362 554	2 707 270
épargne de gestion	226 557	184 387	511 816	466 910	391 836	949 884	309 754	140 084
épargne brute	137 586	131 103	463 782	424 329	354 805	918 305	283 604	119 594
épargne disponible	-12 417	-20 192	311 046	269 996	200 870	782 675	141 204	-11 306
dépenses fonct et rembt dette	2 084 291	2 219 262	2 084 392	2 163 331	2 089 484	1 956 437	2 221 350	2 718 576
recettes de fonctionnement	2 071 874	2 199 071	2 395 438	2 433 327	2 290 355	2 739 112	2 362 554	2 707 270

## AUTOFINANCEMENT

### CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

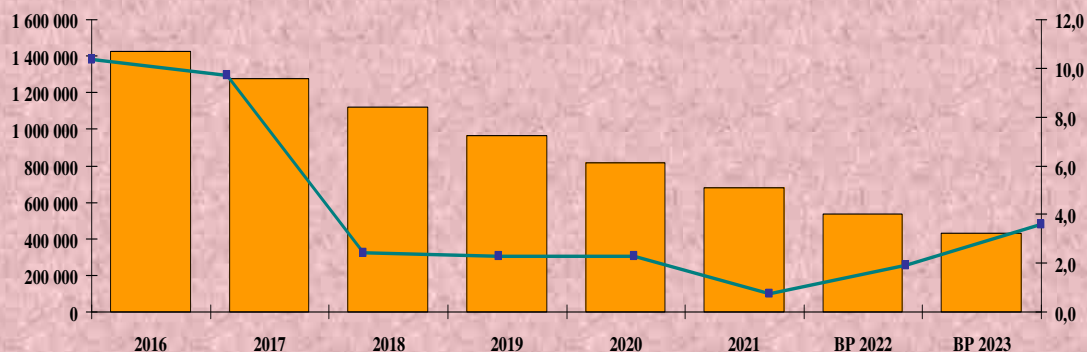
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	BP 2022	BP 2023
Epargne brute	137 586	131 103	463 782	424 329	354 805	918 305	283 604	119 594
taux d epargne brute	6,64%	5,96%	19,36%	17,44%	15,49%	33,53%	12,00%	4,42%

## SOLVABILITE

### SOLVABILITÉ

Légende	2016	2017	2018	2019	2020	2021	BP 2022	BP 2023
endettement (en €) au 31/12	1 426 301	1 275 006	1 122 269	967 936	814 001	678 371	536 522	429 221
endettement/épargne brute (en années, ordonnée à droite)	10,4	9,7	2,4	2,3	2,3	0,7	1,9	3,6

### CAPACITE D'EXTINCTION DE LA DETTE



L'année 2023 s'annonce encore une fois incertaine pour l'ensemble des collectivités territoriales en raison de l'inflation et de la guerre en Ukraine. Le SMO Biopole entend poursuivre, à travers l'exercice budgétaire 2023, le maintien de ses dépenses d'investissement dans l'objectif de rendre ses capacités d'accueil plus attractives, articulées autour d'une maîtrise de ses dépenses de fonctionnement.

**Je vous propose de prendre acte** de la tenue de ce débat d'orientation budgétaire pour l'année 2023.